



L'ESSENTIEL

Carsat Bourgogne-Franche-Comté

Carsat Retraite
& Santé
au travail
Bourgogne-
Franche-Comté

VOTRE INTERLOCUTEUR
EN RÉGION POUR :



Edito

La Carsat Bourgogne-Franche-Comté, organisme de la Sécurité sociale, joue un rôle essentiel au service des parcours de vie personnels et professionnels et de la prévention des risques tout au long de la vie. Ancrée sur l'ensemble du territoire régional, la Carsat Bourgogne-Franche-Comté agit chaque jour pour accompagner les usagers, les entreprises et les partenaires avec proximité, engagement et expertise.

Nos missions sont multiples : préparer et assurer le paiement de la retraite, prévenir les risques professionnels, accompagner les assurés fragilisés dans leur quotidien pour éviter la désinsertion professionnelle, ou accompagner nos aînés dans le bien vieillir. Ce sont ces fonctions, complémentaires et profondément humaines, qui font la richesse et le sens de notre engagement quotidien.

Nous portons une ambition forte : conjuguer efficacité de service public et adaptation permanente aux enjeux de notre époque, qu'ils soient sociaux, économiques ou environnementaux. Cette ambition s'appuie essentiellement sur l'implication de toutes nos équipes, dont la mobilisation et les compétences constituent notre principale force.

Fidèles aux valeurs fondatrices de la Sécurité sociale, nous croyons à notre mission d'intérêt général, utile, solidaire et innovante. C'est pourquoi nous voulons mettre l'accent sur la qualité et la simplicité de nos services tout en demeurant à l'écoute de nos publics. Nous sommes convaincus que c'est en restant proches des réalités locales que nous pourrions préserver un lien et un attachement à notre modèle de protection sociale.

La Sécurité sociale est un « bien commun » qui nous permet de faire de « l'aller vers » tous les jours, conscients des missions qui nous sont confiées !

Sommaire :

Présentation de la Carsat BFC et de son Conseil d'Administration	02
Accompagner les assurés pour un passage à la retraite serein	04
Accompagner les retraités pour bien vieillir	06
Accompagner les assurés fragilisés par un problème de santé, prévenir la désinsertion professionnelle	08
Prévenir les risques professionnels aux côtés des entreprises	10
Un employeur engagé et responsable	12

3 VALEURS CLÉS :

la solidarité, l'universalité, l'égalité



Citoyenne et solidaire depuis 80 ans.

80 années aux côtés des Français :
Une année 2025 placée sous le signe de la solidarité et de l'histoire puisque la Sécurité sociale célèbre 80 ans d'engagement au service de tous !

La Carsat Bourgogne-Franche-Comté est un organisme de Sécurité sociale de proximité, investi de quatre grandes missions :

- La préparation et le versement des retraites des salariés et travailleurs indépendants,
- Le bien vieillir pour préserver l'autonomie des seniors à travers des actions de prévention et des aides financières,
- L'accompagnement des assurés en situation de fragilité (maladie, handicap, précarité) pour garantir le maintien en emploi et prévenir la désinsertion professionnelle,
- L'accompagnement des entreprises pour prévenir les accidents du travail et les maladies professionnelles, et déterminer le calcul des taux de cotisation associés.

Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de la Carsat Bourgogne-Franche-Comté est une instance paritaire, composée à égalité de représentants des employeurs et des assurés sociaux.

Son rôle :

- fixer les grandes orientations de la Carsat et de son activité,
- voter les budgets de gestion administrative, d'action sanitaire et sociale et de prévention,
- voter les contrats pluriannuels de gestion,
- approuver les comptes de l'organisme, sauf vote contraire des deux tiers des membres.

C'est un organisme paritaire composé de plusieurs commissions :

Commissions réglementaires du Conseil d'Administration :

- CRA - Commission de Recours Amiable,
- CRATMP - Commission Régionale des Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles,
- CRC2P - Commission de Réclamation du Compte Professionnel de Prévention,
- Commission des marchés,
- Commission des pénalités financières.

Commissions constituées à l'initiative du Conseil d'Administration :

- CASS - Commission d'Action Sanitaire et Sociale,
- Bureau du Conseil d'Administration.

Quelques chiffres sur le Conseil d'Administration de la Carsat BFC :

26 administrateurs :

8 représentants des employeurs,

8 représentants des salariés,

4 personnes qualifiées,

1 représentant de la Mutualité Française,

1 représentant des associations familiales,

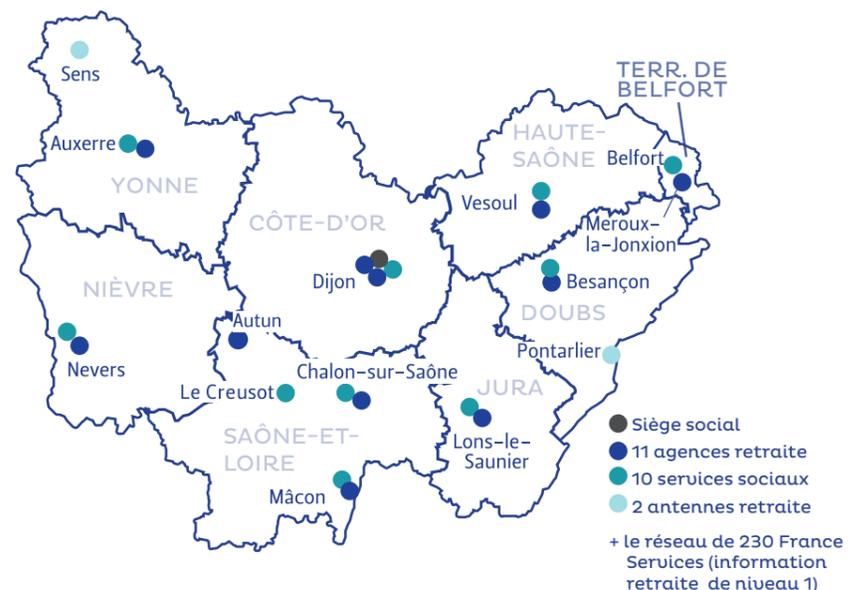
1 représentant de l'Instance Régionale de la Protection Sociale des Travailleurs Indépendants,

3 représentants du personnel

2 caisses nationales :

- > CNAV
- > CNAM

Notre ancrage territorial



Accompagner les assurés pour un passage à la retraite serein



La Carsat suit et actualise la carrière des salariés depuis leur entrée dans la vie active jusqu'à la liquidation de leurs droits. En lien avec les entreprises, elle collecte et fiabilise les données de carrière afin de garantir un calcul juste, rapide et conforme aux droits des assurés.

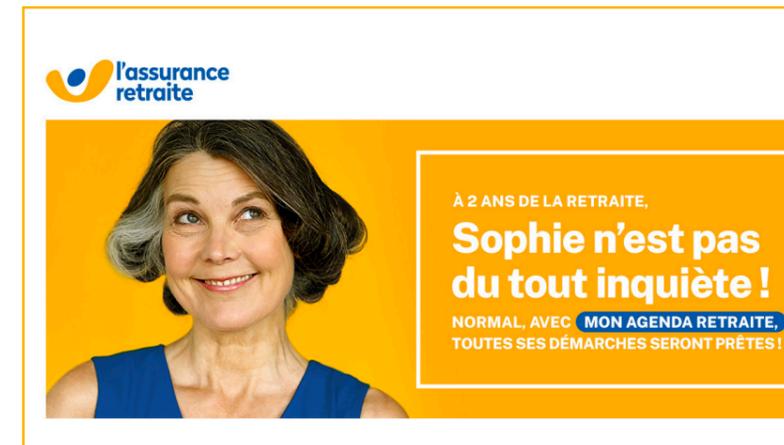
À chaque étape du parcours, elle propose des services adaptés pour préparer la retraite dans les meilleures conditions.

Un service de proximité, au plus près des besoins

La Carsat accueille les assurés en agence, sur rendez-vous, pour les informer sur leurs droits (date de départ, montant de la retraite, démarches...) et les différents dispositifs existants (retraite progressive, cumul emploi-retraite, etc.) afin de les aider à préparer au mieux leur départ à la retraite.

Le calcul et le versement des retraites

La Carsat assure le calcul puis le versement de la retraite chaque mois, ainsi que la mise à jour continue des dossiers (changements de situation, déclarations fiscales...). Tous les services sont accessibles via "Mon espace personnel" sur lassuranceretraite.fr.



Focus sur Mon Agenda retraite: un accompagnement sur-mesure

Accessible depuis lassuranceretraite.fr, "Mon agenda retraite" est un outil personnalisé qui guide l'assuré dans toutes les étapes de préparation à la retraite.

Notifications, rappels, informations clés et services adaptés à sa situation: tout est réuni pour anticiper sereinement son départ, éviter les oublis et simplifier les démarches.



Focus sur la fonction conseil: un service dédié aux entreprises

La Carsat Bourgogne-Franche-Comté intervient également dans les entreprises pour animer des réunions d'information collectives qui permettent aux salariés de bénéficier d'une information claire et fiable sur le fonctionnement du système de retraite du Régime général et les démarches à anticiper pour un passage à la retraite serein.

En 2024:

- 171 réunions d'information retraite ont été organisées, sur l'ensemble de la région,
- 2 388 salariés actifs âgés de 55 ans et plus ont été rencontrés.

Quelques chiffres sur la retraite en 2024 en Bourgogne-Franche-Comté:

704 372 retraités

7,3 milliards d'euros de prestations versées

32 498 demandes de retraite dont 59% déposées en ligne

10 405 demandes de retraite de réversion dont 38% déposées en ligne

26 027 rendez-vous physiques en agence, en visio ou téléphoniques

Accompagner les retraités pour bien vieillir



La Carsat Bourgogne-Franche-Comté accompagne les retraités de la région à travers différents types d'actions au cœur des territoires. Un seul objectif : leur donner toutes les clés pour bien vieillir à domicile. Pour cela, la Carsat Bourgogne-Franche-Comté s'appuie également sur un réseau de partenaires et Kaliivi, le groupement des caisses de retraite régionales.

Focus sur l'atelier Bienvenue à la Retraite

La Carsat Bourgogne-Franche-Comté propose des ateliers intitulés Bienvenue à la retraite afin d'informer les retraités et futurs retraités à plus ou moins deux ans de leur date de départ.

En 4 séances, les participants pourront aborder diverses thématiques : loisirs, droits et démarches, bien-être... Cet atelier vise à aider les participants à préparer sereinement cette étape importante de la vie. En Bourgogne-Franche-Comté, cet atelier est proposé en présentiel ou en distanciel par 6 opérateurs qui œuvrent au cœur de nos territoires.

En 2024, ce sont **31 ateliers qui ont été organisés à destination de 280 participants.**

Focus sur l'Offre de Services Coordonnés pour l'Accompagnement de ma Retraite (OSCAR)

Chaque retraité peut réaliser une demande d'aide individuelle, unique à tous les régimes de retraite. La Carsat Bourgogne-Franche-Comté mandate ensuite un évaluateur de Kaliivi, groupement des caisses de retraite régionales. Cet évaluateur est chargé de faire le point sur les besoins des retraités et de proposer un plan d'aides personnalisé. De nombreuses prestations peuvent être prises en charge dans le cadre d'un plan d'aides : aide-ménagère, portage de repas, téléassistance, etc.

En 2024, **33 685 aides individuelles** ont été accordées ce qui représente près de **15 millions d'euros de prestations** prises en charge.

Des actions en proximité, notre ligne de conduite

kaliivi

Pour bien vieillir
en Bourgogne-Franche-Comté

Carsat Bourgogne-Franche-Comté
santé famille retraite services
agirc-arrco

La Carsat Bourgogne-Franche-Comté est un membre fondateur de Kaliivi, groupement des caisses de retraite régionales, avec les MSA de Bourgogne et Franche-Comté ainsi que l'Agirc-Arrco. De nombreux services sont proposés par l'intermédiaire de Kaliivi :

- Les Ateliers Bons Jours, à destination des retraités dès 60 ans

Chaque année, près de 500 ateliers sont organisés dans la région. Ce programme offre aussi d'autres temps collectifs comme des spectacles de prévention. Près de 20 000 retraités ont été sensibilisés par une action du programme des Ateliers Bons Jours. Ces ateliers sont notamment soutenus par l'ARS BFC.

- Les Atouts de l'Âge, à destination des retraités vivant en résidence autonomie

Chaque année, plus de 530 personnes âgées participent à environ 60 actions de prévention proposées par le programme les Atouts de l'âge dans des résidences autonomie de Bourgogne-Franche-Comté.

- L'appel à projets Lutte contre l'isolement social

Depuis plus de 10 ans, Kaliivi propose un appel à projets pour soutenir des porteurs œuvrant dans la lutte contre l'isolement social. Pour la 11^e édition de l'appel à projets, ce seront 52 porteurs de projets qui bénéficieront du soutien des caisses de retraite en 2025.

D'autres offres de services sont également proposées : l'accompagnement à la sortie d'hospitalisation, l'aide aux aidants, et une newsletter mensuelle d'informations prévention à destination des retraités.

Prestations versées en 2024 en Bourgogne-Franche-Comté :

14 605 853 €
d'aides individuelles

18 830 retraités
bénéficiaires

7 718 870 € pour
financer des lieux de vie
collectifs (résidences
autonomie, habitats
inclusifs, etc.)

1 033 logements créés,
renouvelés ou adaptés avec
le concours de la Carsat

6 095 participants aux
**496 Ateliers Bons
Jours** organisés



Les Atouts
de l'âge
Prévenir. Agir. Sourire !

Appel
à projets
Lutte contre
l'isolement
social

Accompagner les assurés fragilisés par un problème de santé, prévenir la désinsertion professionnelle



Le Service social de l'Assurance Maladie rattaché à la Carsat Bourgogne-Franche-Comté accompagne les assurés confrontés à des problèmes de santé qui fragilisent leur vie personnelle et/ou professionnelle. Il intervient pour accompagner les conséquences de la maladie, prévenir les risques de désinsertion professionnelle et faciliter le maintien en emploi.

Deux axes majeurs d'intervention:

- **Sécuriser les parcours en santé:** en facilitant les étapes de transition liées à la maladie ou à la perte d'autonomie, pour préserver l'équilibre de vie et limiter les ruptures sociales.
- **Prévenir la désinsertion professionnelle (PDP):** en identifiant précocement les assurés dont l'état de santé compromet la poursuite d'activité, le Service social les aide à élaborer un projet de maintien ou de retour en emploi adapté.

Des modes d'actions adaptés aux besoins:

Le Service social intervient à travers:

- **Des entretiens individuels:** à la demande des assurés, de l'Assurance Maladie ou des partenaires institutionnels,
- **Des actions collectives:** ateliers collectifs de prévention santé, groupes d'échanges, sessions de remobilisation.



Focus sur les actions collectives: accompagner autrement

En complément des accompagnements individuels, le Service social de l'Assurance Maladie propose des actions collectives à destination des assurés en situation de fragilité.

Ces ateliers et groupes d'échanges permettent de renforcer l'autonomie, de prévenir les risques liés à la dégradation de la santé, de rompre l'isolement ou encore de soutenir la remobilisation professionnelle.

Ils offrent un espace d'écoute, d'information et de partage autour de thématiques ciblées (souffrance au travail, maladie, projet de vie...).

Focus sur le site de maintien en emploi: un site dédié à la prévention de la désinsertion professionnelle pour en faire une priorité

Lancé par la Carsat Bourgogne-Franche-Comté, le site Maintien en emploi s'adresse à la fois aux salariés, aux travailleurs indépendants, aux entreprises et aux partenaires. Il fédère l'ensemble des acteurs du maintien en emploi pour offrir aux utilisateurs des ressources utiles et les guider dans leur démarche et renforcer une culture partagée de prévention.

Le site maintienemploi.carsat-bfc.fr est conçu comme un portail d'information sur le maintien en emploi, avec une approche pédagogique et pratique. Il propose:

- Des informations fiables sur les droits, démarches et dispositifs d'accompagnement,
- Des contenus multimédias (podcasts, webinaires, vidéos) pour décrypter les enjeux,
- Une présentation des partenaires locaux et nationaux impliqués dans la prévention,
- Des réponses concrètes aux questions fréquentes: retour au travail après un arrêt, aménagements de poste, reconversion, aides disponibles, prévention des risques...

Plus d'informations sur: maintienemploi.carsat-bfc.fr/

Quelques chiffres sur le Service social en 2024 en Bourgogne-Franche-Comté:

14 824 bénéficiaires accompagnés

74 lieux de rendez-vous

49 167 entretiens réalisés

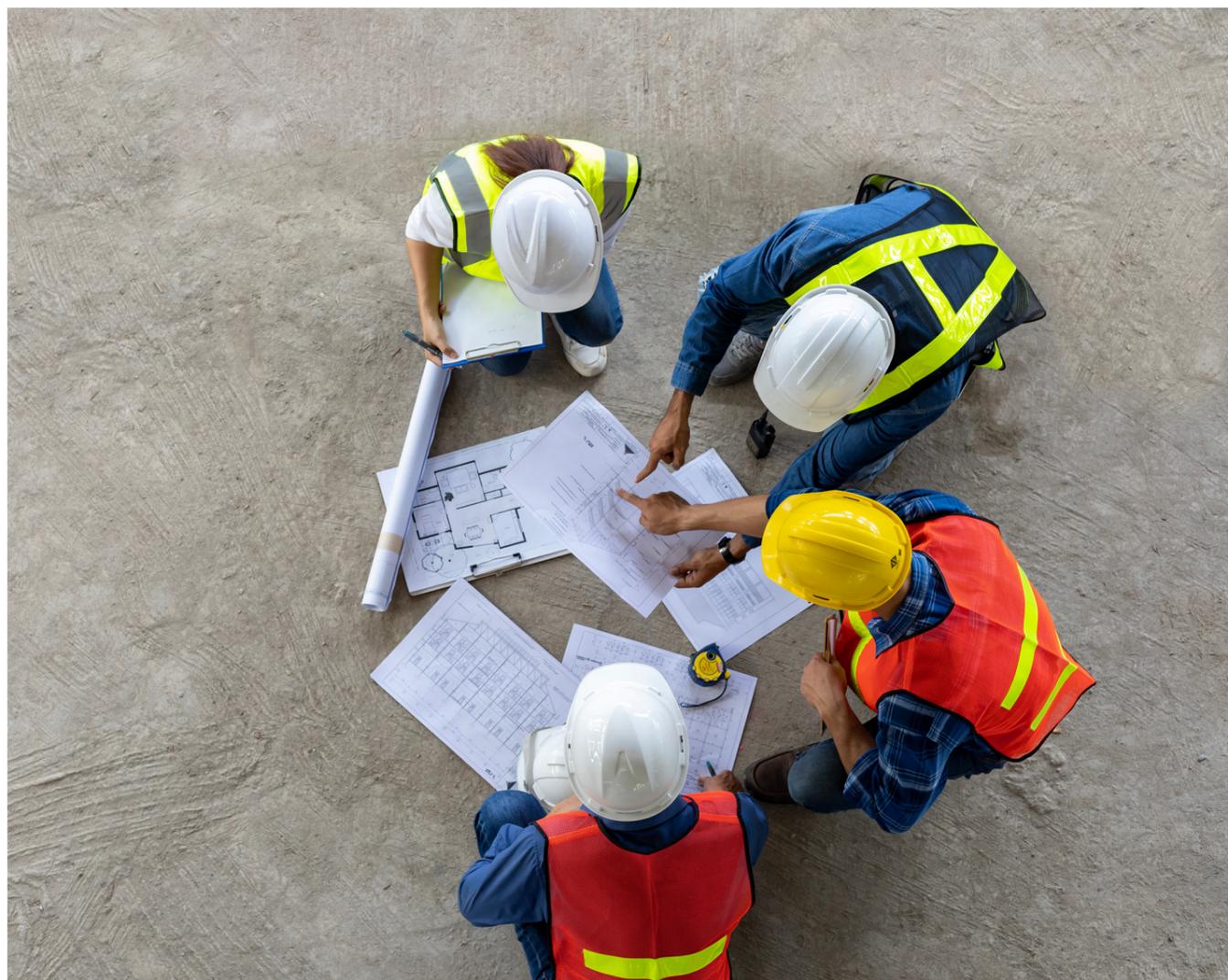
21 270 appels téléphoniques traités au 36 46

56 actions collectives organisées

4354 permanences

Taux de satisfaction de l'accompagnement: **95%**

Prévenir les risques professionnels aux côtés des entreprises



La Direction des Risques Professionnels assure en région les missions d'assureur unique en lien avec la prévention des risques. Elle agit pour le compte de l'Assurance Maladie – Risques professionnels autour de 2 grandes missions : la prévention et la tarification.

Pour répondre aux enjeux de la branche AT/MP, la Carsat déploie une offre nationale et régionale qui repose sur :

- Des accompagnements spécifiques centrés sur des risques suivants : troubles musculosquelettiques, psychosociaux, chimiques, etc.,
- Des approches sectorielles pour accompagner les secteurs les plus sinistrogènes,
- Des formations pour sensibiliser et donner des clés pour agir en prévention,
- Des subventions prévention pour apporter un concours financier aux entreprises,
- La notification du taux AT/MP de chaque employeur.



🔍 Focus sur le programme régional, PAR Machines

Pour la période 2024–2028, la Carsat Bourgogne-Franche-Comté a fait le choix de réaliser un seul programme spécifique à la région : le Plan d'Actions Régionales Machines.

Ce PAR vise à sensibiliser les entreprises du territoire à travers des interventions en entreprise et des modules de communication dédiés à ce risque.

En effet, dans 33% des accidents survenus dans la région, une machine est en lien. La première phase d'accompagnement en entreprises par les contrôleurs sécurité a été lancée en 2024. Plus d'informations sur notre site carsat-bfc.fr.

🔍 Focus sur la subvention prévention des risques ergonomiques (FIPU)

En 2024, il a été mis en place la nouvelle subvention prévention des risques ergonomiques. Cette subvention vise à prévenir les risques liés aux postures pénibles, manutentions manuelles de charges, et aux vibrations mécaniques. De nombreuses actions peuvent être prises en charge à hauteur de 70% et jusqu'à 25 000 euros comme :

- Des actions de prévention (équipements, formations, diagnostics),
- Des actions de sensibilisation,
- Des aménagements de postes dans le cadre de la prévention de la désinsertion professionnelle,
- Des frais de personnels de prévention dédiés à la mise en œuvre d'actions financées par le fonds d'investissement de prévention pour l'usure professionnelle.

Pour cette première année de mise en œuvre, la Carsat Bourgogne-Franche-Comté a attribué 1918 560 € pour 253 dossiers accordés.

Toutes les informations et modalités de prises en charge sont disponibles sur ameli.fr. Un simulateur d'éligibilité est aussi accessible pour accompagner les entreprises dans leurs démarches.

Quelques chiffres sur les Risques professionnels en 2024 en Bourgogne-Franche-Comté :

4 697 951,67 €
de prestations versées

475 aides financières accordées

6 765 interventions en entreprises dans **2 290** établissements

75,34 % des entreprises qui sont notifiées de leur taux AT/MP en ligne (légère baisse par rapport à fin 2023 : 75,52%)

83 489 entreprises cotisantes

52 911 personnes formées à la prévention des risques professionnels par la Carsat ou ses partenaires

4 programmes nationaux :

- Troubles musculo-squelettiques,
- Prévention des accidents du travail,
- Risques psychosociaux,
- Risques chimiques.

3 approches nationales sectorielles :

- Le BTP,
- L'intérim,
- Le secteur Médico-Social.

Un employeur engagé et responsable

Quelques chiffres sur la Carsat en 2024 :

918 collaborateurs (dont 879 CDI et 39 CDD)

171 métiers différents

126 recrutements (dont 67 CDI et 59 CDD)

23 bâtiments occupés

31 531 kg de déchets revalorisés (papier, textiles, piles, mobiliers, électroménagers)

La Carsat Bourgogne-Franche-Comté mène une politique forte en matière de Responsabilité Sociale Environnementale (RSE), cela par plusieurs dimensions dans notre organisation et nos modes de fonctionnement.

La RSE au cœur de nos achats

En tant qu'acteur local, la Carsat Bourgogne-Franche-Comté mène une politique d'achats responsables à travers des clauses sociales et environnementales fortes intégrées dans nos marchés. Cela se traduit concrètement par l'augmentation de la durée de vie de nos équipements, des clauses en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap, la favorisation des circuits courts, etc.

Aussi, le verdissement de la flotte de véhicules est un enjeu central pour les futures années afin d'opter pour des modes de déplacements moins polluants.

Des dispositifs en faveur de nos salariés

Afin de garantir la conciliation vie professionnelle - vie personnelle, la Carsat Bourgogne-Franche-Comté a mis en place un accord d'hybridation du travail ambitieux. Aussi un Forfait Mobilités Durables a été homologué en 2023 pour permettre une meilleure prise en charge de la mobilité douce afin de privilégier par exemple le covoiturage ou les transports en commun. Chaque année, la Carsat Bourgogne-Franche-Comté s'engage dans la formation des jeunes en accueillant une dizaine d'alternants dans nos cœurs de métiers ou les directions supports.

Des engagements au cœur de notre territoire

La Carsat Bourgogne-Franche-Comté et ses salariés ont à cœur de participer à des actions solidaires comme :

- Les courses Odyssea, les Gambettes Mâconnaises, en faveur de la lutte contre le cancer du sein,
- Le don du sang avec l'Établissement Français du Sang,
- Le Duo Day, journée d'accueil de personnes en situation de handicap pour faire découvrir nos métiers,
- Des ateliers de prévention du risque routier lors de semaines thématiques dédiées.

Ensemble, chacun se mobilise également pour réaliser des dons à des associations lors de nos actions de Noël. Par exemple, des collectes alimentaires ou de jouets ont été organisées en faveur des Restos du Cœur.



Campagne d'affichage de l'Ucanss pour sensibiliser aux écogestes



Contacts

L'Assurance Retraite

Sur internet : www.lassuranceretraite.fr

Par téléphone :



De l'étranger, composez le +33 9 71 10 39 60
du lundi au vendredi de 8h à 17h

L'Assurance Maladie - Risques Professionnels

Sur internet : www.carsat-bfc.fr/entreprise

Par téléphone :



du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

L'Assurance Maladie Service social

Sur internet : www.ameli.fr

Par téléphone :



de l'étranger : +33 1 84 90 3646

dîtes « Service social »

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30